

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Document-confidentiel-defense-EPR,6265>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°32 > **Document confidentiel défense EPR : solidarité après la garde à vue de Stéphane Lhomme**

1er septembre 2006

Document confidentiel défense EPR : solidarité après la garde à vue de Stéphane Lhomme

Le 16 mai 2006, Stéphane Lhomme, porte-parole du Réseau Sortir du nucléaire, était mis en garde à vue par la DST (Direction de la surveillance du territoire) pour détention d'un document confidentiel défense sur l'EPR qui démontre la vulnérabilité du réacteur en cas de crash suicide d'un avion de ligne. A ce titre, il encourt 75 000 euros d'amende et 5 ans de prison. Pour l'heure, aucune poursuite judiciaire ne lui a été signifiée par le juge en charge de l'affaire, ce qui est très certainement à mettre au crédit des nombreuses protestations qui ont eu lieu. Tout son matériel informatique a été saisi lors de la perquisition à son domicile sans que nous sachions s'il lui sera restitué un jour.

Vous avez été très nombreux à manifester votre solidarité en envoyant ou en remettant directement ce document à votre Préfecture. Merci pour votre engagement à nos côtés qui nous conforte à continuer avec détermination dans la voie de la transparence et de l'information.

Nous publions ci-contre les photos des actions remarquables menées en juin 2006 à Evreux dans l'Eure ou encore à Rouen en Seine-Maritime. Bravo à tous !